OFPPT مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

Réf : OFP/DAL/S.MAR/N°123 /19

Casablanca, le 20 SEP 2019

DECISION

Le Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail :

- Vu le Règlement des Marchés de l'OFPPT, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT), ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;

- Vu l'appel d'offres ouvert n°**61/2019**, relatif à **la passation d'un marché cadre pour la location de licences de logiciels pour la mise en place d'une plateforme E-learning d'apprentissage des langues étrangères au profit de l'Office de Formation Professionnelle OFPPT – lot unique.**

- Vu que la commission d'appel d'offres a relevé un vice de procédure (Absence du support de l'estimation).

DECIDE

D'annuler l'appel d'offres ouvert **n°61/2019** et ce conformément aux dispositions de l'Article **n° 45** Paragraphe **2-a** « lorsqu'un vice de procédure a été décelé » du Règlement des Marchés de l'OFPPT, sus visé.

Le Directeur Général

Loubna TRICHA

Direction de l'Approvisionnement et de la Logistique

Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca: - Tél : 0522 *63.45.12* - Fax : 0522 78.70.31